

MAIRIE de SAINT-FLORET
Place de la Treille
63320 SAINT-FLORET

Conseil municipal Jeudi 27 Octobre à 19 heures à la Mairie de Saint-Floret

Secrétaire de Séance : Patrick Foury

Présents : Maguy Lagarde, Patrick Foury, Jérôme Courchinoux, Sabine Chiocci, Nadine Malandain, Philippe Pourrat, Daniel Restoueix, Tony Deherbecourt

Pouvoir : Joël Peron à Maguy Lagarde

Ordre du Jour – Toutes les délibérations ont été votées à l’unanimité

- **Cession de deux parcelles AB 223 et 224** d’une superficie respective de 320 et 1350 m², sises à Noyol de terrain nu non constructibles à destination de jardins pour l’euro symbolique par l’Agglo Pays d’Issoire à la Commune de Saint-Floret. Le Conseil municipal décide, à l’unanimité le rachat de ces deux parcelles pour l’euro symbolique à l’Agglo Pays d’Issoire.

- **Eclairage public – horaires sur la commune**

Du 1^{er} Avril au 30 septembre Fermeture de l’éclairage public à 23 heures

Du 1^{er} Octobre au 31 Mars – Fermeture à 22 heures et ouverture à 6 heures

Madame le Maire indique à l’assemblée qu’il est nécessaire afin de réaliser des économies d’énergies d’envisager l’extinction de l’éclairage public et propose sur l’ensemble du territoire communal :

- Une extinction de l’éclairage public à 23 heures du 01^{er} avril au 30 septembre sans rallumage

- Une coupure de l’éclairage public de 22h00 à 6h00 du 1^{er} octobre au 31 mars.

Le principe et les horaires de l’extinction de l’éclairage public sont fixés par arrêté du Maire.

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

- De prendre acte de l’extinction de l’éclairage public sur les périodes précitées.

- **Changement de 48 lanternes par Semelec63** – Une étude des travaux d’Eclairage public en LED au lieu de capots plastiques est envisagée.

Tony Deherbecourt demande le prix que cela va coûter ? Le Maire lui répond qu’elle sait l’économie qui va être réalisée mais attend le devis pour janvier 2023. A voir de nouveau à ce moment-là mais on fait la démarche. Jérôme Courchinoux approuve cette décision et les conseillers votent à l’unanimité le changement des 48 lanternes vu l’économie qui pourra être réalisée.

- **Adressage** Un devis a été proposé par la Poste pour Audit et Conseil et réalisation. Montant du devis : 2800 € HT.

3 devis ont été demandés par le Maire pour les plaques de rues et les numéros. Le devis de ILP Laser semble le plus approprié pour notre commune. Un modèle a été envoyé par l’Entreprise Lacoutre (plaques en email) et on attend celui d’ILP Laser Patrick Foury ajoute qu’il y a une grande différence de prix entre les devis et effectivement, celui choisi semble le mieux approprié pour notre commune.

Le Maire signale qu’elle a téléphoné à la Sous-Préfecture d’Issoire pour la DETR et au Conseil départemental du PDD pour le FIC et que nous n’avons obtenu aucune

subvention sur ce dossier car nous avons demandé ces deux subventions et une autre subvention sur un autre projet qui a été retenu : aménagement du bourg. Elle propose de redemander ces subventions aux deux prestataires. Ce que l'ensemble du conseil municipal valide. Et la différence, on ira chercher le fonds de concours pour arriver à 80 % de subventions.

Voir Nom des hameaux et rues – Patrick Foury préconise de laisser ceux qui avaient été choisis dans un premier temps par le conseil municipal

- Adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de gestion de la fonction publique – Voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- autorise le Maire à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- Décide d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

- Validation du PV de mise à disposition à l'API des biens mobiliers, immobiliers et réseaux communaux - Voté à l'unanimité

Dans le cadre du transfert de la compétence obligatoire « eau et assainissement » au 1^{er} janvier 2020, les biens mobiliers et immobiliers permettant l'exercice des compétences « eau », « assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L224-8 du CGCT » et « gestion des eaux pluviales urbaines », au sens de l'article L2226-1 du CGCT » et selon le champ d'application de la délibération n°2019/06/03 du 12 décembre 2019 deviennent des équipements. Est constatée par le présent procès-verbal,

- La mise à disposition à l'Agglo Pays d'Issoire, à titre gratuit, des biens mobiliers et immobiliers de la commune de Saint-Floret permettant l'exercice des compétences sus décrites et tels qu'inventoriés, désignés et délimités en annexes.
- La présente mise à disposition a été comptablement constatée par Monsieur le comptable public d'Issoire par des opérations d'ordre non budgétaires dans le courant de l'exercice 2020, sur la base de la valeur comptable constatée au 31/12/2019 dans l'état de l'actif de la commune de Saint-Floret.

- Prix de la location de la salle d'expositions – En raison de l'augmentation de l'énergie, il est proposé d'augmenter le prix de location de la salle d'expositions et d'en changer le libellé car d'autres personnes nous demandent cette salle pour des animations, anniversaires, expositions....

Le tarif actuel est de 15 € par jour et 30 € le week-end et il est proposé 25 € par jour et 50 € pour le week-end. Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité l'augmentation de ce prix de location.

- Escrime Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les séances d'escrime organisées par l'association Team Épée Auvergne et programmées à l'école de Saint-Floret n'ont pas eu lieu depuis deux ans. Madame le Maire rappelle que le coût annuel de ces séances s'élève à 500 €.

Madame le Maire informe les conseillers qu'en 2019, la commune de Saint-Floret avait accepté que le montant de la prestation correspondant à l'activité escrime soit versé

dans le cadre de la CLECT de l'Agglo Pays d'Issoire (API) à la commune de Champeix, chargée alors de la mise en place et du fonctionnement de cette activité ainsi que du paiement auprès de l'association Team Épée Auvergne.

Madame le Maire indique aux conseillers qu'elle a adressé un courrier à M. le Maire de Champeix pour lui demander le reversement de la prestation pour l'activité escrime allouée et versée par l'API pour les années 2019-2020, 2020-2021 durant lesquelles aucune séance d'escrime n'a eu lieu soit 1000 € ainsi que le versement de la prestation pour l'année 2022-2023 soit 500 €.

Le courrier étant resté sans réponse, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Madame le Maire d'émettre le titre de recettes d'un montant total de 1500 € pour que la commune de Champeix puisse procéder au remboursement.

- **API – Consultation des communes** – Daniel Restoueix aimerait plus d'explications sur le programme local PLH. Maguy lui propose d'inviter le vice-président, Gilles Sabatier à venir nous en parler. Sinon, elle fera un résumé de ce programme plus en détail lors d'un prochain conseil municipal.

- **Correspondant Incendie et Secours** – Patrick Foury a été désigné correspondant Incendie et Secours par le Maire

- **Conservatoire des forts villageois** – Le Maire propose d'adhérer au Conservatoire et supprimer les forts villageois qui ont fusionné avec cette association « Conservatoire des forts villageois ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Madame le Maire d'adhérer au Conservatoire des forts villageois

- **Amendes de police** pour amélioration sécurité de la traverse – Le Maire a reçu le Directeur des routes, Monsieur Tixier pour voir comment pourrait être sécuriser un peu plus la traverse avec les amendes de police.

Sabine Chiocci pense qu'à part faire deux chicanes aux deux entrées du village, il n'y a plus guère d'autres solutions. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Madame le Maire de voir si un dossier peut être fait pour sécuriser cette traverse

Divers

- **Contrat aidé à partir du 1^{er} décembre sur 9 mois** - Un contrat de 9 mois sera signé avec Mickaël Courchinoux le 1^{er} décembre sur 26 heures.

- **Parking dans jardin et/ou Atelier municipal ? RV avec Murielle Cros**

- **Pour l'aménagement du chemin de Noyol**, Le Maire demande qu'il soit un peu plus carrossable - Patrick Foury pense qu'il peut être amélioré avec le SIVOM et Maguy Lagarde propose de ne pas toucher les jardins des particuliers mais seulement ceux qui sont en bordure de la rivière « Couze Pavin » et voir si vraiment nécessaire d'autres morceaux à droite du chemin en allant à Noyol. Par contre, il peut être envisagé de faire un parking sur le grand terrain, racheté en 2022 qui appartient à la Commune, en face du jardin municipal de Noyol.

- **Atelier municipal** – Nous attendons la venue de Murielle Cros pour voir où et comment peut être fait cet atelier

- **SIVU – Repas restaurant de Saint-Vincent** – La Livradoise a augmenté son prix du repas. Il passe de 3,70 € à 3,80 €

- **Repas des Aînés – Restaurateurs**

Faire demande à plusieurs restaurateurs et le demander au restaurateur de Saint-Floret

Vœux de la Municipalité – Quel moment de la journée ?

Deux propositions sont faites par le Maire, soit à 11 heures, soit à 16 heures ?

Patrick Foury pense qu'il est plus intéressant pour les invités de venir à 16 heures car ils ont plus de temps pour discuter et c'est plus convivial.

Cadeaux des Aînés

Idem que l'an dernier et pour celles qui sont en maison de retraite plutôt des chocolats Nadine Malandain suggère une boîte de chocolats à la place des cadeaux des années précédentes.

- Animations sur la Commune

Les demandes proposées par le Maire sont acceptées et par contre, le festival de musique baroque pourrait être supprimé car trop de contraintes avec les musiciens.

- DALD reçue pour la foire d'automne : 300 €

- **Tourisme** – Johanne Jourdain a vu moins de visiteurs à l'accueil touristique mais la raison est simple. Elle est le plus souvent en accompagnement et en visite guidée et passe très peu de temps à l'accueil

- **Réunion à Saurier sur diagnostic Couze Pavin** – Le Maire était présent pour connaître le cadre de l'élaboration du contrat territorial des Couzes au Livraidois porté par l'Agglo Pays d'Issoire

- Compte-rendu de la réunion avec l'Association Jeunesse et Reconstructions -

Très positif du point de vue de l'Association et de la Mairie. Beaucoup d'animations leur a été proposé par la Mairie.

- **Cymaro – Devis supplémentaire pour enrochement** - A voir le devis

- M. Sauvadet – voir travaux + travaux façade de l'école et Mairie Bonnefille

Il est envisagé d'envoyer un courrier à M. Sauvadet et un à M. Bonnefille pour ces travaux.

Devis Alain Marlet – Approuvé pour les travaux dans aménagement bourg et pour les joints du pont du Cheyriol

- **Petites Cités de Caractère** - Voir les documents qui vont être présentés par M. Gay Lionel, le Président des PCC du PDD ? A ce jour, aucun document n'a été présenté car l'agence qui devait nous présenter ces documents n'est plus sur le marché.

- **Le locataire de Chazeras du RDC part** – Travaux dans le couloir pour isolation et au-dessus des garages

- Habillage des deux postes Orphanges et la Vigne Grande

- Marchand ambulant de Besse qui veut venir une fois par semaine

Tony Deherbecourt aimerait que ce marchand puisse venir sur Saint-Floret pour diversifier les offres sur la Commune et la majorité des conseillers sont d'accord un contre, Daniel Restoueix.

Maguy propose de demander au restaurateur quel est son jour de fermeture pour le faire venir ce jour-là ?

- **Conséquence de travaux non déclarés** – Un texte du notaire Coulon a été lu par le Maire

- **Colonne à huile** – Patrick Foury explique le fonctionnement et est étonné que le SICTOM ne soit pas informé des colonnes sur Chazeras et Orphanges ?

- **Encart publicitaire sur le bulletin municipal** – Sabine Chiocci en a pris un et Nadine Malandain et Jérôme Courchinoux se sont proposés pour aller en chercher tous les deux sur Champeix et Chidrac. Patrick Foury en avait déjà pris en Mairie et Maguy Lagarde ira voir ceux d'Issoire.
- **Eclairage public solaire** - Contraignant
- **Réunion avec Monsieur le Sous-Préfet d'Issoire 12 décembre à 18h30 salle des fêtes de Saint-Floret.** Le Maire invite les conseillers à assister à cette réunion.
- **Réunion Redon lundi 21 novembre**
- **Sabine Chiocci nous a informé que Philippe, son mari** avait commencé les décorations pour les fêtes de fin d'année et demande de l'aide pour la peinture si besoin
- **Nadine Malandain propose aux conseillers de participer au repas organisé par l'Association « Le Club des Aînés » à un restaurant d'Allanche le 11 novembre.**